

**SERVICE CONSULAIRE
AMBASSADE DE MADAGASCAR
04 avenue Raphaël
75016 PARIS**

LAISSEZ-PASSER POUR MINEUR

Pièces à fournir

- Formulaire de demande de laissez-passer (à imprimer et à compléter **au nom de l'enfant**)
- Lettre de demande de laissez-passer adressée à Madame le Chargé d'Affaires a.i.
- Autorisation parentale dûment signés par les parents.
- Copie intégrale d'acte de naissance **ou** la transcription de l'acte de naissance pour les ressortissants malgaches nés hors du territoire malgache.
- Photocopie des pièces d'identité des parents (passeport **ou** CIN malgache)
- Justificatif de domicile (en France)
- Copie de la carte de circulation **ou** du titre républicain de l'enfant (s'il ne s'agit pas d'un retour définitif)
- Deux photos d'identité récentes (ni lunettes ni boucles d'oreilles)
- Autorisation de sortir du territoire (si l'un de ses parents ne voyage pas avec l'enfant)
- Copie du billet d'avion.
- Droit consulaire: 20 euros

REMARQUE :

Dépôt de demande de laissez passer : 10 jours avant le départ

Horaires : du lundi au vendredi

- Dépôt de dossier : de 9h à 13h30
- Retrait de dossier : de 10h à 13h30

Pour nous contacter :

Email : infoambamadparis@yahoo.fr

Passeport.ambamad@yahoo.fr

Téléphone : 06 68 95 67 34